



Définition des troubles neurovisuels 2023

Sur le plan international, les troubles ou pathologies neurovisuelles se nomment **déficiences visuelles d'origine cérébrale (DVOC)** traduit en anglais par **cérébral visual impairment (CVI)**

Toutefois dans la littérature française, on retrouve fréquemment le terme de **troubles neurovisuels**

On parle aussi de **pathologies neuro-ophtalmologiques**, atteintes d'origine cérébrale des voies visuelles

[Rapport SFO 2017 - OPHTALMOLOGIE PÉDIATRIQUE \(em-consulte.com\)](#)

La déficience visuelle d'origine cérébrale est causée par des lésions ou dysfonctionnements post-chiasmatiques sur les voies, centres et réseaux neuronaux impliqués dans la transmission et le traitement de l'information visuelle. [Dutton et Lueck, 2015](#)

On note dans la littérature, que certains auteurs, mettent les troubles neurovisuels en lien avec des lésions rétro-géniculés (corps genouillés latéraux, dans le thalamus, radiations optiques, lobe occipital et aires visuelles associatives) [good et coll 2001](#)

Ces lésions peuvent provoquer

- Une perte de sensation visuelle dans une partie ou tout du champ visuel liée à l'atteinte des systèmes retrochiasmatiques .
- Des troubles de l'analyse et traitement de l'information visuelle, troubles de la cognition visuelle liés à un dysfonctionnement du système occipito-temporal (voie ventrale) ou/et du système occipito-parietal (voie dorsale)

La voie ventrale permet la perception, la reconnaissance fonctionnelle et sémantique d'une cible visuelle (gnosies) La voie dorsale permet la perception spatiale, la planification et contrôle de l'action guidée visuellement (praxies)

Ces deux voies fonctionnent ensemble et sont connectées aux autres fonctions cognitives : attentions, mémoires, fonctions exécutives ...

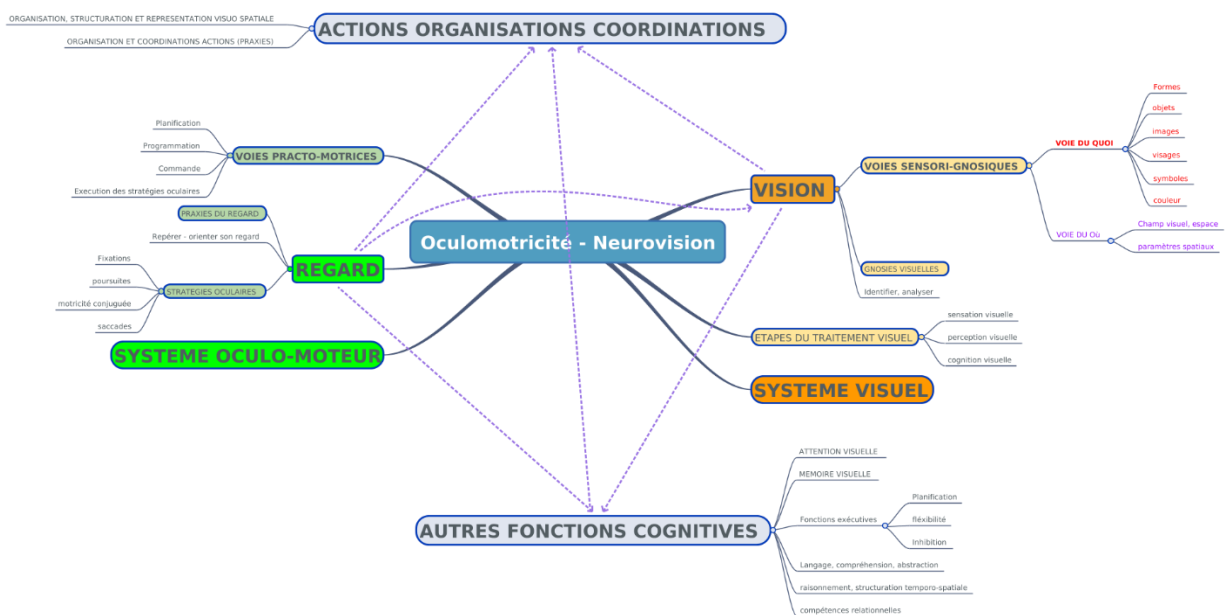
A côté de ces lésions neurovisuelles, peut-être aussi atteint le système oculomoteur, soit par des lésions effectives des structures de ce système ou comme conséquence de la déficience visuelle d'origine cérébrale.

En effet la fonction oculomotrice est indissociable de la fonction neurovisuelle : reconnaître ce que l'on voit dépend de la qualité des stratégies oculomotrices. Il faut regarder ce que l'on veut voir. Mais l'oculomotricité ne peut se développer si on n'a pas conscience des choses à aller voir.

Le lien vision-oculomotricité est majeur. Le développement de ces deux fonctions est très lié chez l'enfant et toute pathologie d'un des deux versants retentira sur l'autre.

Hélène Dalens- Motricité cérébrale 35 – 2014

Fonctions oculomotrices, fonctions neurovisuels et autres fonctions cognitives interfèrent les unes avec les autres structurant les informations provenant de notre environnement ou de notre corps. Ce qui est nécessaire pour permettre les diverses actions sur notre environnement : organisation, structuration et représentation visuo-spatiale, organisation visuo-motrice (coordination oculo-manuelle, déplacement), organisation de nos actions (Praxies, nos savoir-faire)



Denise Vanberten, conseillère technique et ergothérapeute CNRHR « La Pépinière » 2023